

Cette dévotion est commune à tous les vendredis de l'année et donne droit aux autres vendredis à une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, aux mêmes conditions.

Matines séparées de laudes

Quand on sépare ces deux heures, comment faut-il terminer matines et commencer laudes ?

Les théologiens et les liturgistes ont été partagés sur ce point jusqu'en 1883, époque où à cette question posée par Mgr Fabre, la Congrégation répondit qu'il : « fallait terminer par l'oraison de l'office du jour (sans les prières fériales) et commencer laudes comme de coutume ». Cette réponse qui ne donnait pas tous les détails désirables fut complétée en 1886 par la Congrégation qui, pour satisfaire à des demandes venues de divers côtés, répondit qu'il fallait réciter, après l'oraison de l'office, les vv. *Dominus vobiscum*, *Fidelium* et ajouter le *Pater noster*. Cette réponse sous-entend le *Benedicamus* qu'il faut évidemment dire avant *Fidelium*. Pas plus que la précédente, elle ne mentionne le *Dominus vobiscum* à dire avant l'oraison ; les commentateurs sont d'ailleurs d'accord pour les prescrire. Mais la décision de 1886 a été modifiée, à l'occasion de la publication de la nouvelle collection des décrets. Dans la nouvelle rédaction, on a ajouté le *Benedicamus Domino* ; d'autre part, on a retranché le *Pater* qui précédemment devait terminer le tout. Actuellement donc, il faut laisser de côté tous les articles de diverses revues comme les auteurs même de liturgie parus il y a plus de six ans, pour se conformer à cette dernière prescription et terminer par le v. *Fidelium*.

Il faut bien remarquer que cette pratique n'a son application que dans la récitation privée qui est seule l'objet des consultations précédentes. Dans l'office canonial en chœur, l'on ne sépare pas matines de laudes, excepté la nuit de Noël, où une rubrique spéciale indique cette même méthode (sans *Pater*).

J. S.